



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Laon, le 21 janvier 2013

## Dossier de presse

# Bilan de la lutte contre la délinquance et l'insécurité routière dans le département de l'Aisne

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15

Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

La lutte contre la délinquance et l'insécurité routière constitue l'une des missions essentielles des services de l'Etat dans le département.

Afin de garantir une plus grande transparence et efficacité de l'action publique, le Ministre de l'intérieur, à l'occasion de sa conférence de presse du vendredi 18 janvier sur le bilan et les perspectives de la délinquance, a choisi de s'appuyer sur les chiffres de **l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales** (ONDRP), organisme indépendant. A cette occasion, **une refonte des outils de pilotage et des statistiques de la délinquance a été annoncée** visant à établir des indicateurs plus détaillés, plus précis et moins hétérogènes.

**La mise en place de nouveaux indicateurs en 2013 permettra une appréciation plus fine de la délinquance** en n'agrégant pas les faits de délinquance de manière brute et cumulative. Cette refonte permettra aux statistiques de s'affirmer davantage comme un outil d'efficacité de l'action des policiers et des gendarmes. En outre, les nouveaux indicateurs s'efforceront de rendre davantage compte de données qualitatives et de restituer au-delà du chiffre des faits poursuivis, l'ensemble des missions des forces de sécurité.

### ► **Bilan de la lutte contre la délinquance :**

Le bilan de la délinquance en 2012 se caractérise par :

- une **baisse des escroqueries et infractions économiques et financières** – EIEF (-12,57%). Cette baisse s'explique largement par le rappel fait au public que la loi n'impose pas le dépôt d'une plainte pour bénéficier du remboursement des opérations résultant d'une utilisation frauduleuse de carte bancaire (d'où une baisse de 53,49% des falsifications et usages frauduleux de cartes de crédits recensés entre 2011 et 2012) ;
- une **hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique** – AVIP (+5,96%) ;
- **l'augmentation des atteintes aux biens** – AAB (+3,19%) qui s'explique principalement par la forte augmentation des cambriolages (+15,84%).

### ► **Bilan de la lutte contre l'insécurité routière :**

L'année 2012 a été marquée par **une baisse historique de l'insécurité routière**, qui ne doit pas faire oublier la gravité de ce phénomène.

En 2012, on recense ainsi dans l'Aisne **282 accidents corporels, soit 18,02% de moins qu'en 2011.**

De la même manière, **avec 38 tués en 2012, notre département enregistre une baisse considérable par rapport aux années précédentes** (49 tués en 2011, 41 en 2010 et 49 en 2009) : c'est la première fois, depuis la création de la statistique de la sécurité routière, que le nombre de tués sur les routes est aussi bas dans notre département. L'alcool et l'imprudence restent des causes majeures d'accident dans notre département

## Atteintes aux biens – AAB

### Une forte hausse des cambriolages

Au cours de l'année 2012, les atteintes aux biens enregistrent une légère progression de 3,19% avec 432 faits supplémentaires (13 955 faits en 2012 contre 13 523 faits en 2011), progression largement imputable à une forte hausse des cambriolages.

#### ► Atteintes aux biens : les raisons de la hausse

Cette évolution traduit essentiellement une **hausse des cambriolages**. En 2012, 2.983 cambriolages ont été recensés dans le département de l'Aisne, contre 2.575 en 2011 (soit une augmentation de 408 faits, soit + 15,84%). Il est à noter que cette augmentation s'inscrit dans une tendance nationale également haussière (8,5%).

Cette évolution s'explique par la délinquance locale et surtout par le **développement de la délinquance itinérante**, liée à des réseaux de malfaiteurs originaires d'autres départements, voire de l'étranger.

La hausse des cambriolages concerne principalement les cambriolages de résidences principales (+22,46%), les cambriolages de résidences secondaires étant en régression (-4,73%) et ceux des locaux industriels et commerciaux connaissant une hausse plus mesurée (+3,66%).

#### Cellule anti-cambriolages : une activité soutenue en 2012

Face à ce phénomène, **les forces de sécurité se sont pleinement mobilisées** pour prévenir les cambriolages et identifier leurs auteurs.

L'évolution des indicateurs rend compte de **l'activité accrue des services** : en 2012, la cellule anti-cambriolages, animée par les services de police et de gendarmerie, a effectué 50 opérations conjointes, mobilisant 717 policiers et gendarmes et donnant lieu au contrôle de 3 752 personnes. La gendarmerie a par ailleurs fait appel aux réservistes de la gendarmerie dans le cadre de missions de prévention de proximité et de lutte contre les cambriolages (2 378 jours en 2012).

En 2013 et pour faire face à cette évolution, les services de police et de gendarmerie de l'Aisne continueront à faire appel aux **outils de la police scientifique**, qui ont vocation à s'inscrire dans le plan national de lutte contre la délinquance, actuellement à l'étude.

**L'accroissement des AAB s'explique également par l'augmentation des autres vols simples (vols dans les chantiers, vol à l'étalage...)** avec une hausse de 4,41 %. A eux seuls, les vols à l'étalage augmentent de 30,54%, passant de 501 faits à 654.

L'augmentation des atteintes aux biens est aussi due à **l'augmentation des vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur** (+204 faits par rapport à 2011 soit une progression de 6,42%). De même, cette tendance se retrouve pour **les autres vols avec violences sans arme à feu** avec une augmentation de 9,60% (de 250 à 274 en 2011 et 2012).

En revanche, **les faits de destructions et dégradations de biens** ont diminué : 2 266 faits de cette nature ont été recensés en 2012 contre 2 419 en 2011, soit une baisse de 6,32% ainsi que **les vols de main armée** (avec arme à feu) qui passent de 22 à 20 faits.

► **La part des mineurs dans les faits constatés**

Le nombre de mineurs impliqués dans ces faits a **progressé de 8,55%** en 2012, passant de 772 en 2011 à 838 en 2012. Toutefois, la part des mineurs dans le total des personnes mises en cause connaît une stabilité en 2012 avec 30,77 % contre 30,72% en 2011.

Les mineurs restent fortement impliqués concernant les vols simples au préjudice de particuliers (vols à la tire, autres vols) avec une progression des mis en cause de 31,75%. En revanche, le nombre de mineurs impliqués dans les destructions et dégradations recule de 14,76%.

## Des atteintes volontaires à l'intégrité physique en augmentation - AVIP

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont connu une augmentation de 5,96% entre 2011 et 2012, avec 214 faits supplémentaires (passant de 3 592 faits en 2011 à 3 806 faits en 2012).

### ► Violences sexuelles

Les violences sexuelles (viols, harcèlements sexuels ou autres agressions sexuelles) **augmentent de 28,88%**, passant de 232 à 299 faits (soit +67 faits). Cette évolution est nettement supérieure à l'évolution nationale (+12,2%).

Cette hausse s'explique en partie par la **forte augmentation du nombre de harcèlements** (+40 faits entre 2011 et 2012) ainsi que par le grand nombre de **violences sexuelles perpétrées dans le cadre d'établissements scolaires** : 37 faits signalés par les chefs d'établissements lors de l'année scolaire 2011-2012 et 18 faits signalés entre septembre et décembre 2012.

Des enquêtes nationales dites de victimation sont en cours afin de déterminer si cette hausse est due à une diminution de la réticence à déposer plaintes, qui pourrait représenter plus de la moitié du chiffre global. L'amélioration des moyens d'accueil ainsi que la formation des personnels servent cette logique de libération de la parole.

### ► Violences physiques crapuleuses

Les violences physiques dites « crapuleuses » sont celles dont l'objet est le vol. Considérées dans leur globalité, elles ont augmenté de 8,09%, passant de 272 à 294 faits entre les deux périodes étudiées.

### ► Violences physiques non crapuleuses

Les violences physiques non crapuleuses regroupent l'essentiel des violences dont l'objet n'est pas le vol : violences « gratuites », règlements de comptes, violences commises à l'intérieur du cercle familial ou entre amis, bagarres entre automobilistes...

Ces violences augmentent 1,18 % avec 29 faits supplémentaires passant de 2.462 faits en 2011 à 2.491 faits en 2012.

### ► Menaces de violence (menace ou chantage)

Les menaces de violence connaissent une augmentation de 15,34% passant de 626 à 722 faits en 2012 soit 96 faits de plus.

### ► La part des mineurs dans les faits constatés

Le nombre de mineurs impliqués connaît **une faible augmentation (+1,40%)**. Mais la part des mineurs dans le total des personnes mises en cause connaît une stabilité (23,04% en 2012 contre 23,36 % en 2011).

Le nombre de mineurs impliqués dans des violences physiques non crapuleuses baisse sensiblement (-6,98%). **Par contre, leur implication dans des faits de violences sexuelles, même si leur nombre reste limité, progresse fortement par rapport à 2011 (+72,73% avec 76 mineurs impliqués en 2012 contre 44 en 2011).**

## Escroqueries économiques et financières - EIEF: une baisse significative

Au cours de l'année 2012, les escroqueries et infractions économiques et financières ont enregistré une **forte baisse** : 2 776 faits ont été enregistrés en 2012 contre 3 175 sur la même période en 2011, soit une diminution de 12,57% (-370 faits).

### ► Un bilan en demi-teinte

Cette évolution s'explique par :

- la baisse des falsifications et usages frauduleux de cartes de crédits (-53,49%) qui passent de 301 faits recensés entre janvier et septembre 2011 contre 140 durant la même période en 2012 ;
- la baisse des escroqueries et abus de confiance (-39%) qui passent de 1 859 à 1 134 faits sur la période étudiée.

Notons par ailleurs que :

- les utilisations frauduleuses de chèques volés ont augmenté de + 66,05 %, de 760 faits recensés en 2011 à 1 262 en 2012 ;
- la délinquance économique et financière (fausses factures, travail clandestin, fraudes fiscales...) connaît une hausse de 33,70%, portant toutefois sur un petit volume de faits (de 92 faits en 2011 à 123 en 2012).
- les faits concernant le travail clandestin ont fortement augmenté, passant de 30 faits en 2011 à 64 faits en 2012. Cette augmentation peut s'expliquer par les opérations conjointes menées par les services de l'Etat et le parquet de Laon dans le cadre du comité départemental de lutte contre la fraude (CODAF).

### ► Escroqueries et infractions économiques et financières : une baisse en partie statistique

Cette baisse significative de ces deux formes d'escroqueries et infractions économiques et financières s'explique en partie par le rappel fait au public que **la loi n'impose pas le dépôt d'une plainte auprès des services de police ou de gendarmerie ou auprès du procureur de la République pour bénéficier du remboursement du montant des opérations résultant d'une utilisation frauduleuse de carte bancaire.**

En effet et depuis la loi du 15 novembre 2001 relative à la sécurité intérieure, en cas d'utilisation frauduleuse de carte bancaire (opération de paiement non autorisée par le titulaire de la carte), **la banque ou l'établissement de crédit a l'obligation de rembourser immédiatement le montant de l'opération non autorisée** et de rétablir le compte débité dans l'état où il se serait trouvé si l'opération de paiement non autorisée n'avait pas lieu. Il en résulte une diminution du nombre de dépôts de plaintes. L'annonce par le Ministre de l'Intérieur de la création d'un indicateur spécifique lié à la cybercriminalité facilitera le suivi de ce type d'escroquerie et leur répression.

## Bilan de la lutte contre l'insécurité routière

**38 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Aisne en 2012, contre 49 en 2011 et 41 en 2010.** Ces chiffres font de l'année 2012 la nouvelle « année de référence » en matière de sécurité routière dans notre département.

Tous les indicateurs sont en baisse par rapport aux années précédentes (voir tableau ci-dessous). S'ils sont encourageants, ces résultats sont fragiles. C'est pourquoi les forces de l'ordre et le service sécurité routière de la direction départementale des territoires poursuivront comme les années précédentes leur travail de répression et de prévention, aux côtés des associations spécialisées.

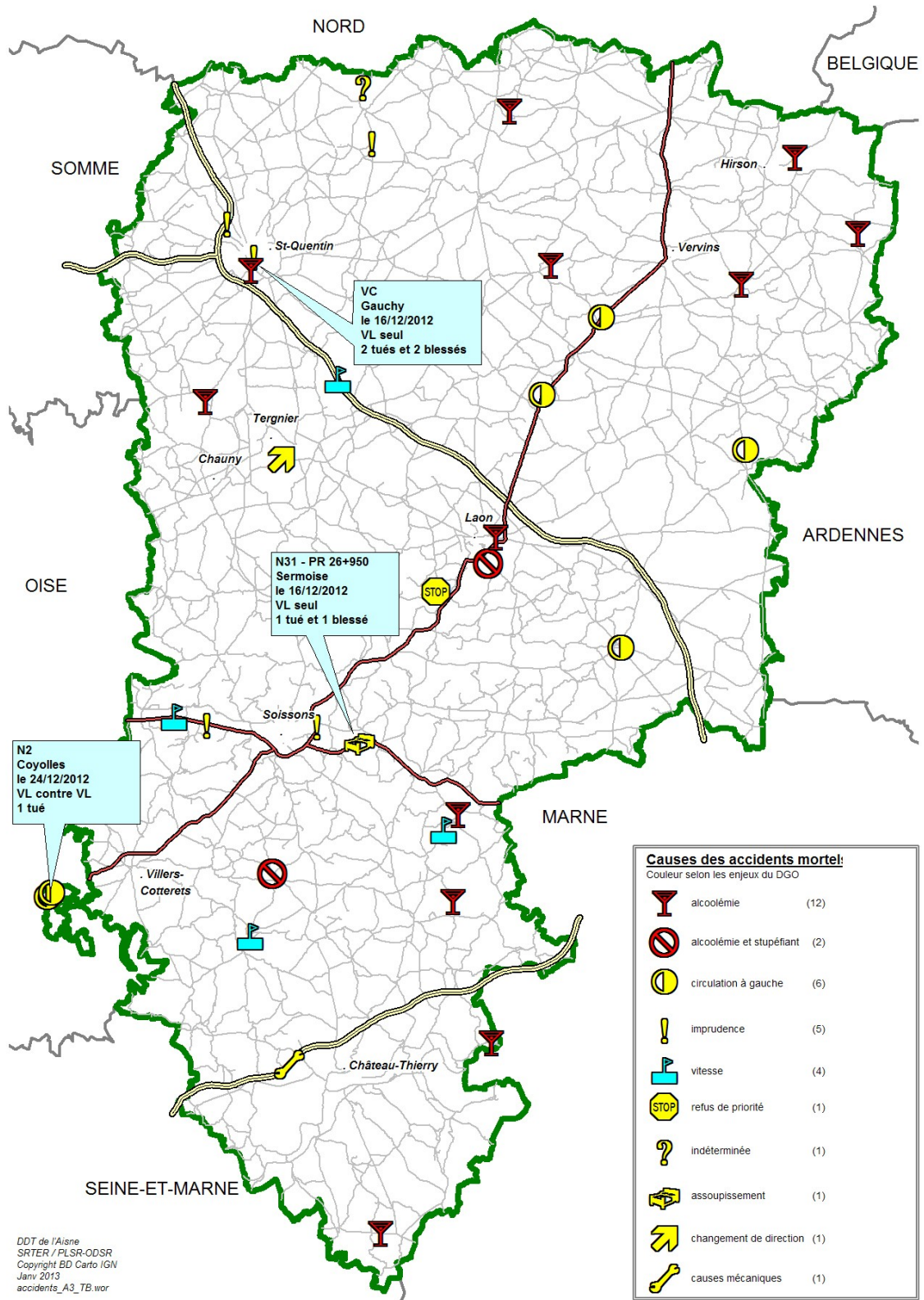
| ATB              | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | % 2011-2012      |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------------------|
| <b>Accidents</b> | 405  | 397  | 327  | 310  | 344  | 282  | <b>- 18,02 %</b> |
| <b>Tués</b>      | 68   | 51   | 49   | 41   | 49   | 38   | <b>- 22,4 %</b>  |
| <b>Blessés</b>   | 552  | 516  | 406  | 407  | 435  | 337  | <b>- 22,7 %</b>  |

### ► Principales causes de l'accidentologie en 2012

Le recensement des facteurs en cause dans les accidents corporels survenus dans l'Aisne en 2012 met en avant le facteur « alcool/stupéfiants » qui explique à lui seul plus d'un accident corporel sur cinq et pas moins de 41,2% des accidents mortels.

|                        | Accidents corporels            | Accidents mortels                                   |
|------------------------|--------------------------------|---|
| 1 <sup>ère</sup> cause | Imprudence : 21,3%             | Alcoolémie/Stupéfiants : 41,2% (15 tués, 4 blessés) |
| 2 <sup>ème</sup> cause | Alcoolémie/Stupéfiants : 20,9% | Circulation à gauche : 17,6% (6 tués, 3 blessés)    |
| 3 <sup>ème</sup> cause | Refus de priorité : 16,7%      | Vitesse : 11,8% (6 tués)                            |

► **Carte des accidents mortels en 2012**





### ► Des accidents plus graves hors agglomération

Si **51,1% des accidents corporels ont lieu en agglomération**, du fait de la concentration du trafic qui s'y observe, **82,9% des accidents mortels surviennent hors agglomération**, en raison notamment de la plus grande vitesse des véhicules sur ces axes. Plus de la moitié (52,9%) des accidents mortels ont lieu sur le réseau départemental.

### ► Tués sur les routes : recul de la mortalité des conducteurs de deux-roues

En 2012, **les conducteurs de véhicules légers représentent la majorité des victimes d'accidents mortels** (26 tués soit 68,4% des tués en 2012, 38 tués soit 77,5% en 2011).

A contrario, **les usagers deux-roues motorisés** (cyclomoteurs, motocycles, quads) **sont, pour la deuxième année consécutive, beaucoup moins concernés par la mortalité routière** départementale : ils représentaient 10,5% des tués en 2012 (4 tués) et 8,2% des tués en 2011 (4 tués), contre 26,8% en 2010 (11 tués) et 22,4% en 2009 (11 tués).

En revanche, il convient de souligner que **sur l'ensemble des collisions de l'année, plus du tiers (35,1%) ont impliqué un deux-roues**.

### ► Une suraccidentalité des jeunes

**5 jeunes ont perdu la vie sur les routes axonaises en 2012** (soit 13,1% des tués), **contre 12 en 2011** (24,5% des tués).

Les usagers de moins de 25 ans (conducteur, pilote ou encore piéton) ont toutefois été impliqués dans 118 accidents corporels en 2012, soit **41,8% des collisions**, et responsables dans 84 collisions soit **un taux de responsabilité de 71,2%** ! De même, pas moins de 12,1% des accidents corporels ont impliqué des conducteurs ayant moins de deux ans de permis. Des chiffres sont d'autant plus préoccupants que les 18-24 ans ne représentent qu'une faible part des usagers de la route.

### ► L'accidentalité des seniors

Les usagers de 65 ans et plus ont été impliqués dans **41 collisions** en 2012. La responsabilité du senior est engagée dans 24 collisions, soit 58,5%.

### ► L'enjeu piétons

**16,6% des accidents corporels** recensés en 2012 ont impliqué un piéton (soit 47 collisions). La grande majorité de ces accidents corporels impliquent également un véhicule léger (43 collisions), dont **le conducteur est le plus souvent responsable du drame** (c'est le cas dans 69,7% des collisions).

**6 piétons ont trouvé la mort** sur les routes axonaises en 2012. Les personnes âgées sont plus souvent victimes de ce type de collisions : **2 des victimes avaient plus de 65 ans**.

### ► Les jours à risque

Les **week-ends** concentrent une part importante de l'insécurité routière avec 26,6% des accidents corporels et 41% des accidents mortels (16 victimes soit 42,1% des tués). De même, 16% des accidents corporels ont eu lieu un jeudi.

### ► Poursuivre la lutte contre l'insécurité routière

Le 27 novembre 2012, Manuel Valls, ministre de l'intérieur, a installé le conseil national de la sécurité routière (CNSR) et fixé deux axes sur lesquels doivent porter les travaux de cette instance :

- les principaux facteurs accidentogènes : alcool, stupéfiants, vitesse ;

- les personnes les plus exposées : jeunes et usagers de deux-roues motorisés.

**Dans l'Aisne, en matière de répression de l'insécurité routière**, les forces de police et de gendarmerie n'ont pas négligé leurs efforts en 2011 et 2012, comme en témoignent les chiffres suivants :

|                          | 2011   | 2012   | Evolution |
|--------------------------|--------|--------|-----------|
| Contrôles de vitesse     | 11 568 | 10 817 | -6,49%    |
| Contrôles d'alcoolémie   | 5 314  | 5 293  | -0,4%     |
| Contrôles de stupéfiants | 660    | 845    | +28%      |
| Total                    | 17 542 | 16 995 | -3,35%    |

Ces contrôles ont notamment conduit à 1 275 suspensions de permis de conduire en 2012 (1 376 en 2011).

Les bons résultats enregistrés en 2012 témoignent de **l'efficacité de la « peur du gendarme »**, notamment à l'égard de ceux qui persistent à ne pas respecter le code de la route et les consignes de prudence.

En 2013, les contrôles de tous types seront renforcés et généralisés sur tous les réseaux afin que les usagers de la route adoptent une conduite responsable et ce, de manière permanente et en tous lieux.

**En matière de prévention**, de nombreuses actions ont été menées par les services de l'Etat en 2012, essentiellement dans le cadre du Plan départemental de sécurité routière qui disposait d'un budget de 64 400 euros.

La Coordination Sécurité Routière, service de la direction départementale des territoires (DDT), a ainsi participé à **de nombreuses rencontres en direction des jeunes** : forum du lycéen et de l'étudiant à Amiens (29 000 jeunes sur 3 jours), actions de sensibilisation dans les collèges et lycées du département, animations de la semaine de la sécurité routière, réalisation d'audits au profit des jeunes conducteurs en lien avec les auto-écoles...